

# AVIS

MAI  
2016



à la population de Quincy-Voisins



## LA FIBRE CHEZ VOUS !

**RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION :**

Mercredi 11 mai 2016 à 20h00

Espace Jean Ferrat – Quincy-Voisins



*sem@fibre77*



**Page 2, 3 et 4 PRESENTATION DU BUDGET COMMUNAL :**  
pas de hausse des impôts locaux, un fonctionnement maîtrisé, des investissements importants, utiles à chacune et chacun d'entre vous.  
Article de Christian Heuzé, Maire-adjoint en charge des finances

# Présentation du budget communal



Ce logo rappelle que la ville de Quincy-Voisins rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.



Année après année, le conseil municipal de QUINCY-VOISINS adopte un nouveau budget. Au-delà des éléments financiers pour l'année concernée, il s'agit avant tout de mettre à disposition des habitants de notre ville, de ses commerçants, de ses entrepreneurs, des services et des équipements adaptés à leurs attentes et à leurs besoins :

- des espaces publics adaptés à tous les modes de déplacement, entretenus et sécurisés.
- des équipements et des activités pour assurer la réussite des plus jeunes et accompagner les aînés, pour ne laisser personne sur « le bord du chemin ».
- des lieux et des initiatives pour partager avec le plus grand nombre parce qu'aujourd'hui, plus que jamais, (re)tisser des liens une nécessité absolue.

Ces décisions synonymes de changement et de progrès nous en décidons tous ensemble, très régulièrement, notamment lors des élections municipales. Chacune, chacun compte alors pour 1, ni plus, ni moins.

C'est une organisation remarquable qui met les élus des villes en situation de rendre des comptes et qui produit jusqu'à présent des résultats efficaces, adaptés aux besoins de notre localité.

Avec vous et au travers des engagements pris dans le cadre des élections municipales, la majorité municipale s'est toujours attachée à améliorer la qualité de vie dans notre commune avec le souci permanent d'une ville pour tous.

## Des évolutions partagées

C'est ainsi que, dans la dernière période, la ville a connu l'arrivée d'entreprises et d'emplois avec l'implantation de STIHL, l'ouverture d'une salle polyvalente, qui enregistre aujourd'hui, 4 initiatives en moyenne chaque mois pour le plus grand plaisir de tous les habitants, l'agrandissement de l'école de la Forestière afin de préparer dans les meilleures conditions

l'avenir de nos enfants, un aménagement de l'espace public de grande qualité, même si des efforts considérables restent à accomplir dans ce domaine.

De nombreux travaux restent à décider, de nombreux services restent à développer ou à faire évoluer.

## Des évolutions imposées

Mais de graves menaces pèsent aujourd'hui sur les budgets de toutes les villes, sur celui de la notre en particulier. En effet, **des décisions se prennent sans vous, sans nous. Elles ont aujourd'hui, elles auront demain, des conséquences importantes sur notre capacité à décider de nos projets et de notre avenir commun à QUINCY-VOISINS.**

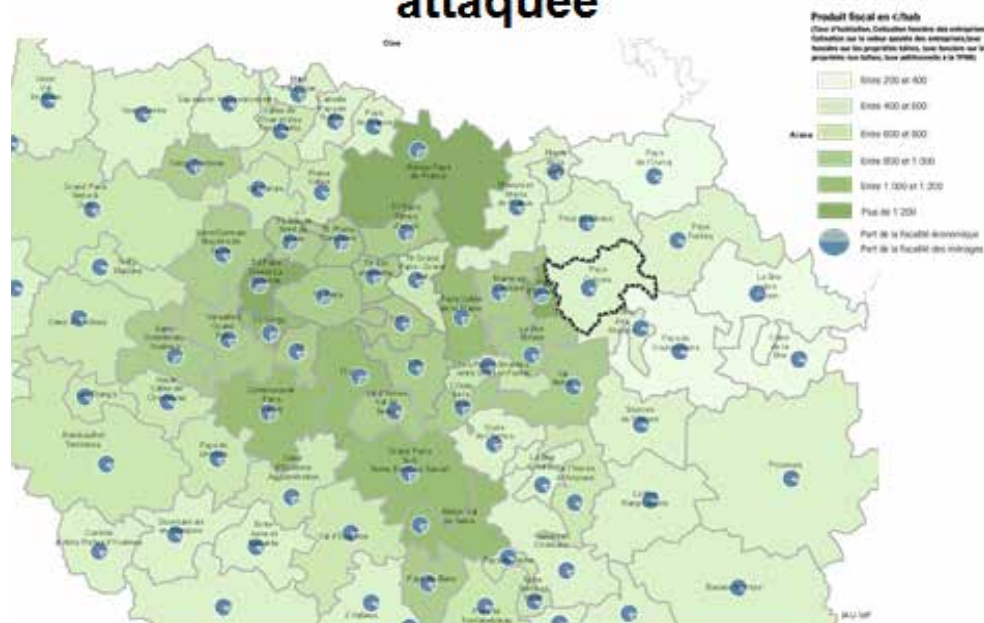
## Revenons 6 années en arrière

Le président de la République d'alors décide de supprimer la taxe professionnelle, la principale ressource des communes. En

conséquence, la fiscalité locale change radicalement de visage. Alors que les entreprises participaient sur notre territoire à environ 40% des ressources fiscales contre 60% aux familles en 2010, elles participent en 2016 à moins de 20% des ressources fiscales du budget de notre ville.

C'est une différence essentielle aussi pour les contribuables : hier, quand le conseil municipal décidait d'augmenter les taux de la fiscalité locale de 1%, cela permettait au budget de recevoir 25 000€ supplémentaires, payés par les familles à hauteur de 15 000€, et à hauteur de 10 000€ par les entreprises. Aujourd'hui, une même augmentation des taux de la fiscalité locale procure une recette supplémentaire de 17 000€ payés quasi exclusivement par les familles. La carte ci-dessous montre la proportion payée par les familles en bleu foncé, par les entreprises en bleu clair. Le territoire du Pays Créçois entouré d'une bordure noire.

## L'autonomie financière des communes attaquée



**Plus récemment, fin 2012,**

Le gouvernement par l'intermédiaire du préfet décidait autoritairement que QUINCY-VOISINS intégrerait un (re)groupement de 19 communes : la communauté de communes du Pays Créçois.

Pour le budget de la ville, cela s'est traduit immédiatement par une diminution des ressources fiscales de près d'un million d'euros (la fiscalité des entreprises en particulier), par des prérogatives essentielles pour l'avenir et la gestion de la commune qui sont ou qui seront débattues et décidées ailleurs que dans notre commune :

l'aménagement et le plan local d'urbanisme, le logement, les ordures ménagères, l'assainissement...

L'objectif est de réduire le nombre des communes qui sont au nombre de 36 000 pour effectuer des « économies ».

Après plusieurs budgets adoptés par la communauté de communes du Pays Créçois, cette nouvelle institution dispose au 31 décembre 2015 d'une **réserve financière considérable puisque d'environ 5 M€**. C'est presque la totalité des dépenses de fonctionnement du budget de notre ville. Un véritable paradoxe quand nous savons

la difficulté des 19 communes à équilibrer leur propre budget. Un véritable gâchis aussi, lorsque nous examinons la capacité de mise en œuvre du budget du Pays Créçois : **à peine plus de 10% des crédits d'investissement votés auront été consommés au 31 décembre 2015**.

La carte ci-dessous montre les nouveaux regroupements de communes au 1er janvier 2017. Même si le Pays Créçois est épargné cette fois-ci, nous pourrions nous prononcer rapidement sur un rapprochement avec l'intercommunalité de Coulommiers.

## Le paysage institutionnel remanié



**Encore plus récemment, à la fin du printemps 2014,**

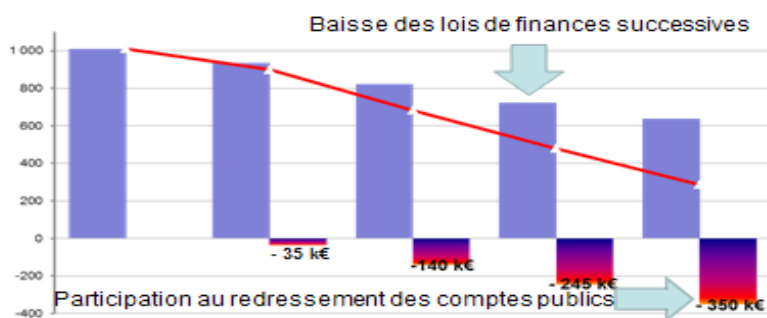
Le Premier Ministre annonçait une baisse de 50 milliards d'euros des dotations de l'Etat versées aux collectivités locales (communes, départements, régions) pour participer au redressement des comptes

de la France. De ce fait, entre 2013 et 2017, le budget de la ville aura subi **une perte de plus de 700 000 € en 5 exercices**.

C'est un effort considérable, brutal : une diminution de 13% des ressources d'un budget. Toutes les institutions locales sont confrontées au défi de l'équilibre budgétaire.

L'association des Maires de France s'est élevée contre cette mesure, elle a mobilisé comme beaucoup d'associations d'élus. En 2016, il est possible d'ailleurs que plusieurs départements, plusieurs communes ne puissent pas équilibrer leur budget.

## Des ressources territoriales amputées



De 1,01 millions d'euros de dotations de l'Etat en 2013 à 0,287 million d'euros en 2017 soit une perte de ressources de **723 000 € en 5 années**

La carte ci-contre montre la diminution entre 2013 (histogramme de gauche) et 2017 (histogramme de droite) des dotations de l'Etat à la commune de QUINCY-VOISINS.

## Equilibre Financier

**C'est dans un contexte très difficile que le budget primitif 2016 a été préparé et voté le 19 mars dernier.**

Globalement, les crédits 2016 seront en recul de 169 000€ par rapport à l'année précédente. La majorité municipale a fait le choix de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale et de limiter le montant de l'emprunt à 200 000€.

	BP 2015	BP 2016	En valeur	En %
Recettes de Fonctionnement	5 324 K€	5 563 K€	+ 239 K€	+ 4,49 %
Dépenses de Fonctionnement	4 841 K€	4 845 K€	+ 4 K€	+ 0,08 %
<b>Excédent de Fonctionnement</b>	<b>483 K€</b>	<b>718 K€</b>	<b>+ 235 K€</b>	
Recettes d'Investissement	2 574 K€	2 166 K€	- 408 K€	- 15,85 %
Dépenses d'Investissement	3 057 K€	2 884 K€	- 173 K€	- 5,66 %
<b>Besoin de financement</b>	<b>483 K€</b>	<b>718 K€</b>	<b>+ 235 K€</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 898 K€</b>	<b>7 729 K€</b>	<b>- 169 K€</b>	<b>- 0,21 %</b>

En mouvements réels et K€

Les adaptations engagées lors du précédent budget (2015) et leur poursuite en 2016 permettront cette année de maintenir toutes les activités menées par la ville précédemment.

Les priorités resteront les interventions en faveur de l'éducation, de la restauration scolaire, des accueils avant et/ou

après l'école et durant les congés, et de la mise en sécurité des lieux publics, qu'ils s'agissent de bâtiments ou de voies.

**Un million d'euros** sera consacré aux dépenses d'investissement :

- adaptation du patrimoine de la ville en matière d'accessibilité (écoles, mairie),
- rénovation des bâtiments intégrés au

contrat régional (église, temple).

Soit au total, **des crédits à hauteur de 361 600 €.**

- les espaces publics verront plusieurs interventions sur les rues : chemin de Butel, rue Philo, rue de Crécy, sente des quartiers. Soit au total, des crédits à hauteur de 332 000 €.

### Etre attentif à l'accueil des usagers

Le gymnase, l'extension de l'école de la Forestière



Le temple



L'église



**361 660 € pour l'entretien des bâtiments**

### Veiller à la qualité des espaces publics

Sente des pres des ru



Pavé des roizes



Avant



Après

**332 000 € pour l'entretien de la voirie**

Une partie des crédits sera consacrée pour favoriser la réussite des jeunes en équipant plusieurs classes des écoles de tableaux numériques pour un montant de 33 000€.

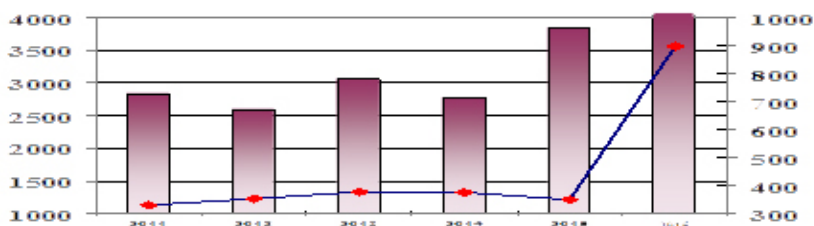
Enfin, la ville engagera les études pour l'implantation de caméras de vidéo protection aux principales entrées routières du village. 100 000€ ont été provisionnés qui devraient être gagés par des participations financières institutionnelles, de l'Etat notamment.

Ces équipements nouveaux seront financés à partir du recours à un volume d'emprunt limité (200 000 €).

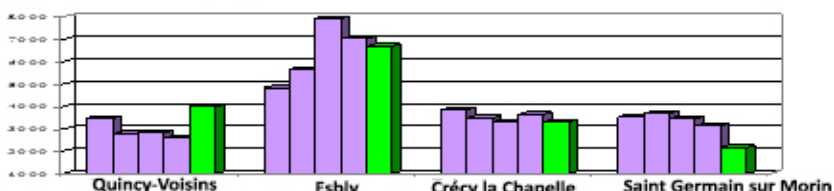
Cela conduira à un encours total de 4 000 000 € en rapport avec les capacités de remboursement de la ville et, compte tenu de la livraison récente des nouveaux équipements, l'Espace Jean FERRAT et l'extension de l'école de la Forestière notamment. Cet encours décroîtra rapide-

ment dans les prochaines années. Une part significative de celui-ci, 700 000 €, sera remboursée dès 2016 à partir d'un remboursement de TVA prévu à cet effet.

### Encours de la dette à Quincy-Voisins



Encours de la dette à Quincy-Voisins et dans les autres communes du canton de 2008 à 2014



# Plan local d'urbanisme (PLU)



**D**ans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, la commission municipale s'est réunie une première fois le vendredi 15 avril 2016 pour travailler sur le zonage du territoire communal et sur les règlements des différentes zones.

Le diagnostic de la commune a été mis en ligne sur le site internet de la mairie.

Vous êtes invités à nous faire part de vos remarques, suggestions ou souhaits.

Pour cela, la mairie met à votre disposition un registre de concertation vous permettant d'inscrire vos demandes afin que nous les étudions.

Celui-ci est disponible en mairie aux dates et heures d'ouverture habituelles.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter la direction des services techniques / service urbanisme au : **01.60.04.16.43.**

## le point sur les travaux

### Opération d'égavage en bordure de la route départementale 436

Les agents des services techniques ont réalisé une opération d'égavage en bordure de la route départementale 436 en direction de Couilly-Pont-aux-Dames.

Cette intervention s'est faite conjointement avec le Conseil Départemental qui assurait la mise en sécurité du chantier (circulation) et l'entreprise CEEV qui intervenait par la même occasion chez un particulier.

Certains arbres menaçaient de tomber sur la chaussée en cas de vents violents, cette opération a permis de sécuriser une partie de la voie.

Une intervention préventive complémentaire est programmée pour l'année 2017.



### Rénovation du sol de la salle du Conseil municipal et des mariages

Les agents du Centre Technique Municipal ont procédé au remplacement de la moquette existante par un parquet stratifié. Les travaux ont duré une petite semaine, ils ont permis d'embellir cette salle qui accueille le Conseil Municipal et les Quincéens pour leur mariage.

Les peintures ont également été refaites.



## Concours des maisons fleuries

Parcs et jardins, balcons et ronds-points : le fleurissement est l'affaire de tous. Tandis que les jardiniers de la Ville et de Quincy-Voisins embellissent l'espace public, les Quincéens mettent des couleurs aux fenêtres, en terrasse ou dans leur jardin. Depuis de nombreuses années le concours des Maisons Fleuries récompense les plus belles décorations florales de l'année. Avis aux amateurs de jardinage ! Il n'y a pas d'âge pour jardiner et planter de jolis vé-

gétaux ! Le fleurissement des habitations et terrains privés contribue à rendre la ville attachante pour ses habitants, agréable pour ses visiteurs et attractive pour ses entreprises. Si vous êtes satisfait de vos plantations et, qu'en plus vous avez l'esprit de compétition, tous les feux sont au vert pour vous inscrire au concours des Maisons Fleuries 2016.



### Comment participer ?

La principale consigne pour candidater est de présenter des plantations visibles de la chaussée, car le jury ne rentre pas au domicile des concurrents. Précisez bien votre adresse sur le bulletin d'inscription ! Il faut déposer votre bulletin avant le samedi 4 juin en mairie, à l'accueil. Avant de vous lancer, notez que le jury saura apprécier l'effort de diversification des espèces végétales plantées.

### Inscription au Concours départemental et communal des villes et villages fleuris 2016 à déposer en Mairie avant le 4 juin

Nom .....Prénom : .....  
 Adresse : .....Tél : .....

S'inscrit au concours « Maisons fleuries » pour concourir au titre :  
 Jardin, balcon : rayer la mention inutile  
 Visible de la rue ? .....répondre par oui ou non  
 A Quincy-Voisins, le ...../...../2016



## Une magnifique exposition de peinture, consacrée au thème du Jardin



thème qui fait l'unité de tous les tableaux présentés. Après les expositions intitulées : Paysages à l'huile et au pastel, Belles de Jours et Belles de Nuits, La couleur des jours, Invitation au voyage, Michelle Caron a choisi de nous emmener dans « le Jardin, comme un rêve », un nouvel univers inépuisable où l'homme se révèle comme un magicien qui orchestre la nature. Madame Annie Marre, Maire adjointe à la vie associative, aux cérémonies et à la communication prit la parole pour présenter l'artiste et son exposition en présence d'un public nombreux composé d'élus quincéens et des communes alentours, dont Monsieur Vavon, Maire de St Fiacre, de fidèles admirateurs, et de nouveaux visiteurs. Pour Mme Caron, le jardin est avant tout pour l'homme un moyen de se créer un paradis. Ses peintures rendent hommage aux jardins du monde. On peut y admirer les grandes réserves sauvages des Etats-Unis, les jardins européens souvent liés à l'architecture, les jardins arabes centrés autour d'un bassin et les jardins asiatiques qui invitent à la contemplation et à la méditation. Michelle Caron était très heureuse de retrouver son public fidèle et nombreux autour d'un pot de l'amitié où le Jardin, petit ou grand, de la ville ou des champs, d'ailleurs ou d'ici, d'autrefois ou d'aujourd'hui était à l'honneur. Un grand bravo à l'artiste !

**S**amedi 9 avril, Madame Michelle CARON, artiste peintre renommée et talentueuse inaugurerait sa 5ème exposition dans la salle du conseil municipal de la Mairie de Quincy-Voisins. Chacune de ses expositions est l'occasion pour le public de découvrir un nouveau

thème qui fait l'unité de tous les tableaux présentés. Après les expositions intitulées : Paysages à l'huile et au pastel, Belles de Jours et Belles de Nuits, La couleur des jours, Invitation au voyage, Michelle Caron a choisi de nous emmener dans « le Jardin, comme un rêve », un nouvel univers inépuisable où l'homme se révèle comme un magicien qui orchestre la nature. Madame Annie Marre, Maire adjointe à la vie associative, aux cérémonies et à la communication prit la parole pour présenter



## Avis aux parents d'élèves et aux amis des écoles de Quincy-Voisins

**C**hers amis, nous avons besoin de votre aide !

En partenariat avec la municipalité, la Caisse des Ecoles développe son action de soutien aux activités des enfants des écoles : spectacles, voyages pédagogiques, cadeaux de Noël, cadeaux de fin de scolarité primaire, goûters divers, lait quotidien pour les maternelles, mais aussi financement d'équipements importants pour les écoles : outils informatiques, matériel de gymnastique...

Le budget de la Caisse des Ecoles est constitué en grande partie d'une subvention communale, en 2016, celle-ci est de 33 000 €. Vos dons, plus de 10 %

du budget, constituent un complément indispensable pour la poursuite de nos actions.

Il faut bien différencier Caisse des Ecoles et Coopérative scolaire. La somme que vous versez à la coopérative revient intégralement à l'école et à la classe de votre enfant. Les dons que vous faites à la Caisse des Ecoles sont redistribués à l'ensemble des écoles de Quincy-Voisins, en fonction des besoins recensés et du nombre d'élèves, ou affectés à des projets communs fédérant plusieurs écoles. Cette notion de solidarité inter-écoles est très importante.

Pour 2016, nous vous espérons fidèles et encore plus nombreux à consolider notre

effort en faveur des élèves de Quincy-Voisins.

Les membres du Comité de Gestion et son président, Monsieur Jean-Jacques JEGO, vous remercient de votre généreuse et amicale participation.

Vous pouvez adresser vos dons en mairie auprès du régisseur de la Caisse des écoles, Mme Christine Carré ou à l'école de votre enfant. Les chèques devront être établis à l'ordre de la Caisse des Ecoles. Si besoin un reçu vous sera remis par le régisseur.



## Don à la caisse des écoles

Nom du donateur-----

Nom et prénom de l'enfant.....école et classe-----

Adresse-----

Verse .....€ à l'ordre de la Caisse des Ecoles de Quincy-Voisins

Signature :



## Kermesse de l'école Jacques Prévert sur le thème du Voyage autour du Monde

**Samedi 4 juin 2016**

- ⇒ Spectacle par les enfants de 10h à 12h
- ⇒ Restauration à 12h
- ⇒ Stands et jeux de kermesse jusqu'à 17h



### Contribution de l'opposition à « la Tribune libre » qui permet à toutes les tendances représentées dans le conseil municipal de s'exprimer

#### Le Très Haut Débit à Quincy-Voisins : c'est le 11 mai !

Ce mois de mai 2016 verra l'arrivée de la fibre optique à Quincy-Voisins.

Il aura fallu attendre 2013 et l'entrée de Quincy Voisins dans la Communauté de Communes du Pays Créçois pour qu'une solution se profile enfin : Proposer aux Quincéens un débit Internet digne de ce nom en déployant la fibre optique grâce à un partenariat entre le département et la région nommé sem@fibre77.

Avec un investissement de plus de 350 millions d'euros sur 12 années de travaux, ce projet d'envergure, mené par le syndicat mixte Seine et Marne Numérique, entend déployer la fibre optique dans tous les territoires de la Seine et Marne délaissés par les opérateurs.

Quincy-Voisins fait partie des premières communes à bénéficier de ce déploiement; les premiers abonnements pourront être souscrits à partir du 11 mai.

C'est ce même jour, **le mercredi 11 mai, à 20h00, dans la salle Jean Ferrat à Quincy-Voisins**, que la Communauté de Communes du Pays Créçois organisera une réunion publique d'information en compagnie des principaux acteurs de ce projet et des fournisseurs d'accès Internet. Les Quincéennes et les Quincéens présents dans la commune depuis plus de 15 ans se souviennent sûrement de ces grandes banderoles, fièrement dressées par la municipalité qui affirmait que: "France

Telecom doit tenir ses promesses".

Le débit Internet de l'époque arrivait à peine à 512 kb/s et encore aujourd'hui ... c'est toujours le cas.

Que de gesticulations ! Que d'énergie gaspillée ! Que d'encre dépensée en vain durant toutes ces années par cette même majorité municipale nostalgique des P.T.T. pour qui il était (et est peut être toujours) inconcevable de payer pour un service estimé "public" !

Le Maire pourra se flatter de ne pas avoir déboursé 1 centime pour la mise en place du haut débit dans notre commune (hormis ses banderoles...),

#### mais Quincy-Voisins et ses habitants ont perdu 15 ans !

Dans le cadre de mon mandat de "référé fibre optique" au sein du Conseil Communautaire et de membre du Bureau de Seine et Marne Numérique, je me réjouis du travail que nous avons accompli sur notre territoire.

Ce chantier d'envergure permet l'arrivée de cette nouvelle technologie qui va enfin faire basculer Quincy-Voisins dans le XXIe siècle !

Un pas supplémentaire vers l'avenir ...

Florent Smaguine

06 22 07 23 85 / fsmaguine@gmail.com

Conseiller Municipal, groupe 100% Quincéens.

Conseiller Communautaire.

Délégué et Membre du Bureau Seine et Marne Numérique.

#### Centre de Loisirs

#### Inscriptions Juillet et août 2016

Nous vous informons que les inscriptions pour le centre de loisirs de l'été 2016 sont ouvertes dès à présent.

Nous vous invitons à utiliser le Portail Famille pour vos réservations. Attention la clôture des inscriptions est fixée au 15 mai 2016. Des fiches de réservation sont également à votre disposition en Mairie, et au centre de loisirs.

#### Pièces à fournir :

- L'avis d'imposition 2015 (si vous ne l'avez pas encore donné)
- Le dossier de renseignement à retirer en Mairie si votre enfant n'est pas déjà inscrit dans la structure périscolaire.

information en Mairie au 01.60.04.89.34

Service éducation

#### Rendez-vous

#### Mai 2016

**Dimanche 8** : Cérémonie de la Victoire à 13h45, place de la Mairie

**Du samedi 14 au lundi 16** : Fête de la Pentecôte (Samedi 14 : animations et soirée festive parc du château, Dimanche 15 : grande brocante, parc du château et lundi 16 : concours de Pétanque, fête foraine pendant les 3 jours)

**Samedi 21** : Kermesse de l'école Forestière

**Samedi 21** : Portes ouvertes de l'Atelier dessin de l'ACLS, de 14h à 18h, au château.

**Mercredi 25** : Séance du ciné-club à 20h30, salle polyvalente

**Dimanche 29 mai** : Festival des Renc'Arts de la scène dans le parc du château de 10h à 20h

#### Juin 2016 jusqu'au 5

**Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5** :

Spectacles de Dhuis en scène, consulter la page 8 du canard pour le programme des pièces

**Du 2 au 5** : Nos amis anglais de Braunston viennent à Quincy-Voisins

**Samedi 4** : Kermesse de l'école Jacques Prévert de 10h à 17h